

Séminaire international
« FEMMES ET GESTION DES RESSOURCES »
IFORD - Yaoundé, 5-7 février 1996

FEMMES ET SCOLARISATION DES ENFANTS

Denis CLÉVENOT (CEPED) et Marc PILON (CEPED/ORSTOM)

L'importance respective du rôle des femmes et de l'éducation dans le processus de développement, et particulièrement en Afrique (UNESCO, 1991 ; PNUD, 1995), n'est plus à démontrer : l'impact de l'éducation, surtout féminine, sur les comportements de fécondité et de santé ; l'investissement en capital humain comme facteur essentiel de lutte contre la pauvreté ; le poids des femmes dans les activités productives ; l'effet de la sous-scolarisation féminine sur la marginalisation et la précarité des femmes sur le marché du travail ; etc. Les statistiques révèlent que de plus en plus de femmes assurent, de fait ou de droit, la fonction de chef de ménage, et très souvent dans une situation économique précaire (Nations Unies, 1992 ; Tichit, 1994).

Pour le moyen et le long terme, l'attitude des femmes en matière d'éducation des enfants devrait donc retenir une attention spéciale. Selon leur statut familial (chef de ménage, épouse du chef de ménage ou autre membre d'un ménage), comment interviennent-elles dans la scolarisation des enfants ? Quelles ressources y consacrent-elles ? Favorisent-elles la scolarisation des filles ? Etc. Autant d'interrogations qui ont à ce jour reçu peu de réponses.

La recherche et la réflexion dans le domaine de l'éducation restent en effet largement axées sur l'offre scolaire, sous ses différents aspects (politiques des États, niveau des infrastructures, fonctionnement des systèmes scolaires, etc.). L'étude de la demande d'éducation, notamment celle des déterminants familiaux de la scolarisation, suscite en



Fonds Documentaire ORSTOM
Cote : B x 5355 Ex : 1

revanche un intérêt bien moindre. A part le constat général d'une sous-scolarisation à la fois rurale et féminine, on sait encore très peu de choses, notamment sur le rôle des femmes. Si les études démographiques s'intéressent à l'éducation, et surtout à celle des femmes, c'est avant tout comme variable explicative des comportements individuels de fécondité et de santé. Pourtant, les données collectées permettent des analyses des déterminants familiaux de la scolarisation.

Des analyses complémentaires du recensement togolais de 1981 nous ont ainsi permis de mettre en lumière une scolarisation des enfants âgés de 6 à 14 ans plus élevée dans les ménages ayant une femme à leur tête, tant en milieu rural qu'en milieu urbain (Pilon, 1995). La mise à l'école n'est que l'un des aspects du processus d'éducation, mais le résultat obtenu pose question, demande à être approfondi et comparé à la situation d'autres pays africains. Tel est précisément l'objet de la communication proposée.

La réalisation des Enquêtes Démographiques et de Santé effectuées en Afrique au cours des années 1990 qui, contrairement aux premières enquêtes (EDS-I), comportent des questions sur la fréquentation scolaire dans la fiche ménage, nous offre l'opportunité d'une première démarche comparative sur plusieurs pays pour lesquels le CEPED dispose des données : Ghana, Kenya, Madagascar, Malawi, Rwanda, Sénégal, Zambie.

Après avoir rappelé l'intérêt de ce type de données pour l'analyse des déterminants familiaux de la scolarisation, présenté les données utilisées et exposé les problèmes d'exploitation rencontrés, l'analyse proposée abordera les points suivants. D'une part, il s'agira d'étudier l'influence spécifique des femmes chefs de ménage sur la scolarisation des enfants (les leurs et les autres -dont les enfants « confiés »). D'autre part, dans les ménages où le chef de ménage est un homme marié, nous évaluerons le rôle de la femme, en tant qu'épouse, dans la scolarisation des enfants ; notamment, en croisant le niveau d'instruction des deux parents.

Bien entendu, cette double approche ne pourra se réaliser que dans la limite des données disponibles dans les EDS/DHS. Les difficultés rencontrées ajoutées aux contraintes de temps confèrent à ce travail un caractère encore largement exploratoire.

DE L'INTERET DES DONNEES D'ENQUETE ET DE RECENSEMENT

Utilisées pour étudier le fonctionnement des systèmes éducatifs, les statistiques scolaires sont en revanche tout à fait inadaptées pour l'étude de la demande d'éducation. En effet, « *mis à part l'âge et le sexe des élèves, ces statistiques fournissent très peu d'indications sur les caractéristiques individuelles et familiales des élèves : leur lieu de naissance, leur statut familial, leur cohabitation ou non avec leurs parents ; l'âge, la situation matrimoniale, l'ethnie, la religion, le niveau d'instruction, l'activité économique, etc. du chef de ménage, du père et de la mère ; la taille et la composition du ménage de résidence* » (Pilon, 1995 : 698). Autant d'informations qui sont recueillies lors des recensements et de la plupart des enquêtes démographiques utilisant le ménage comme unité de collecte, ou qui peuvent en être déduites. Le travail susmentionné, effectué à partir du recensement du Togo, illustre certaines des possibilités d'analyse de ces sources de données.

Par ailleurs, des analyses plus poussées ont été effectuées à partir d'enquêtes de la Banque Mondiale (« Living Standard Measurement Studies »), notamment sur le Ghana et la Côte d'Ivoire (Lloyd et Brandon, 1992, 1994 ; Vreyer (de), 1993 ; entre autres). Il s'agit d'enquêtes spécifiques, présentant l'avantage de fournir des données d'ordre économique (revenus, dépenses, etc.).

DONNEES DISPONIBLES ET PROBLEMES RENCONTRES

Parce que les résultats obtenus sur le Togo suscitent des questions intéressantes quant au comportement des femmes, notamment chefs de ménage, en matière de scolarisation des enfants, il est important de chercher à les confronter à ceux d'autres pays africains. Effectuer une exploitation complémentaire des données de recensement, comme nous avons pu le faire pour le Togo (sur un échantillon national), sur plusieurs pays s'avérerait irréalisable. Mais, comme mentionné plus haut, l'accès aux données des Enquêtes Démographiques et de Santé effectuées en Afrique au cours des années 1990 rend possible une première analyse

comparative sur les pays pour lesquels le CEPED dispose des données¹. Il s'agit du Ghana (1993), du Kenya (1993), de Madagascar (1992), du Malawi (1992), du Rwanda (1993), du Sénégal (1992/93), de la Zambie (1992). Des problèmes d'exploitation nous ont contraint à exclure le Niger de l'analyse.

Les données utilisées proviennent des fichiers « ménage » fournis par Macro International Inc. Ils ont dû être restructurés afin d'obtenir, pour chaque pays, un fichier « individu » ; cette opération nous a permis d'associer aux caractéristiques individuelles de chaque membre d'un ménage celles du chef de ménage ainsi que toutes les informations relatives au ménage (identifiant, milieu de résidence, taille, variables sur l'équipement ménager et sur l'habitat, etc.).

Les caractéristiques individuelles recueillies sont les suivantes : le lien de parenté avec le chef de ménage, la situation de résidence, le sexe, l'âge ; pour les membres âgés de 6 ans et plus, le plus haut niveau scolaire atteint, la dernière classe suivie ou nombre total d'années de scolarisation et la fréquentation scolaire au moment de l'enquête (pour les moins de 25 ans) ; la survie des parents biologiques et, si vivants et présents, leur numéro d'enregistrement au sein du ménage enquêté.

Cette dernière information n'a cependant pas été demandée pour le Rwanda. Pour le Malawi, le fichier ménage ne comporte pas la variable sur le milieu de résidence (urbain-rural).

Par ailleurs, seules les enquêtes du Ghana et du Niger comportent une question sur l'état matrimonial des individus. Et on ne peut que regretter qu'aucune information n'ait été recueillie sur l'activité économique des personnes (sauf pour le Ghana), à tout le moins sur celle du chef de ménage. Elle existe cependant dans les questionnaires individuels des femmes âgées de 15 à 49 ans, à la fois pour ces femmes et pour leur mari éventuel ; tous les individus ne sont donc pas concernés. La récupération de ces informations du fichier « femme » pour les ajouter au fichier « individu » n'a pas été effectuée.

La ou les modalités de la variable « lien de parenté » : « enfant adopté ou en garde » ou « enfant confié » (« adopted, foster, stepchild ») ont posé problème, ce qu'a vite révélé leur très faible fréquence. Le principe même de ces modalités peut en effet venir en

¹ Dans le cadre d'un accord avec Macro International Inc.

contradiction avec l'existence d'un lien effectif de parenté d'un enfant « confié... » avec le chef de ménage, ce dont témoigne le croisement du lien de parenté avec les variables sur la survie et la résidence des parents. Un certain nombre d'incohérences sont apparues, qui laissent à penser que les informations du fichier « ménage » n'ont pas fait l'objet d'une vérification systématique et d'une correction éventuelle. Voulant inclure dans l'analyse une variable rendant compte du statut familial des enfants, nous avons retenu les trois catégories suivantes : enfants du chef de ménage, autres enfants dont au moins un des parents est présent, autres enfants dont aucun des parents n'est présent (que nous qualifierons alors d'enfants « confiés »²).

PRESENTATION D'ENSEMBLE DES PAYS

Composé de pays à la fois francophones et anglophones, couvrant différentes régions du continent, le groupe des sept pays étudiés offre un éventail très varié et intéressant de situations, que ce soit sur les plans historiques, socioculturel, démographique, économique ou politique. Les quelques indicateurs présentés dans le tableau 1 donnent une mesure, partielle, de cette diversité, notamment en matière d'urbanisation, d'éducation et à propos des ménages.

Les taux d'urbanisation varient fortement, allant de 8% au Rwanda à 50% en Zambie. Leur mise en parallèle avec les taux de scolarisation (des 6-14 ans) ne montre pas de relation forte. Ainsi, le Kenya présente un niveau de scolarisation nettement plus élevé que celui du Sénégal (respectivement 76,5% et 32,1%), bien qu'étant plus faiblement urbanisé (24% contre 38%).

En matière de scolarisation, les pays peuvent être répartis en trois groupes :

- le Sénégal, qui présente le plus faible niveau de scolarisation, avec 32,1% ;
- le Rwanda, Madagascar et le Malawi, avec des niveaux intermédiaires autour de 50% (respectivement 50,8%, 52,3% et 53,4) ;

² Tout en convenant du caractère discutabile de ce qualificatif (Isiugo-Abanihe, 1985 ; Vimard et Guillaume, 1991), mais que nous gardons faute d'avoir trouvé mieux.

- la Zambie, le Ghana et le Kenya, où la scolarisation est la plus élevée, dépassant les 70% (respectivement 72,2%, 75,9% et 76,5%).

La sous-scolarisation des filles n'apparaît de manière significative que pour deux pays, le Ghana, et surtout, le Sénégal.

En ce qui concerne le niveau d'instruction des chefs de ménage, les femmes qui ont ce statut sont nettement moins instruites que les hommes. Un constat qui vaut pour tous les pays.

La taille moyenne des ménages se situe autour de 5 personnes, avec aux deux extrêmes 3,8 pour le Ghana et 9,5 pour le Sénégal. Pour tous les pays, les ménages ayant une femme à leur tête sont toujours de plus petite taille que ceux dirigés par les hommes.

La proportion de ces ménages féminins varie également sensiblement selon les pays, et ne peut être reliée ni au niveau d'urbanisation ni à celui de la scolarisation. Elle est la plus faible en Zambie (14,5%) et au Sénégal (16,5%), intermédiaire au Rwanda (21,8%), à Madagascar (22,9%) et au Malawi (28%), et la plus élevée au Kenya (33,2%) et au Ghana (37,4%).

En ce qui concerne les enfants âgés de 6-14 ans (constituant la population scolarisable), plus de 70% d'entre eux sont des enfants des chefs de ménages, sauf au Sénégal où cette proportion n'est que de 61,6%. Ce pays se distingue des autres par un poids beaucoup plus important des autres enfants dont au moins un des parents est présent (vit dans le même ménage) : 21,9% contre de 4% à 8,8% dans les autres pays ; résultat qui témoigne du caractère nettement plus étendu (pluri-nucléaire) des ménages sénégalais. Tous les pays, enfin, présentent une proportion assez élevée d'enfants dont aucun des parents n'est présent (enfants confiés) ; elle varie de 12,4% au Kenya à 20% au Ghana.

Tableau 1 : Données de synthèse, par pays.

Variables	Pays	Ghana	Kenya	Madagascar	Malawi	Rwanda	Sénégal	Zambie
Proportion de CM de sexe féminin								
- Total		37,4	33,2	22,9	28,0	21,8	16,5	14,5
- Urbain		41,9	21,9	27,4	-	20,1	23,6	13,1
- Rural		34,9	35,9	22,1	-	21,9	11,1	16,2
Age moyen des CM								
- Femmes		42,7	45,9	47,8	47,6	52,3	48,7	48,1
- Hommes		41,8	44,2	42,4	43,0	42,3	51,1	41,9
Niveau d'instruction des CM (%)								
- Femmes :	- Nul	45,7	48,2	49,5	67,8	76,4	86,9	43,3
	- Primaire	46,3	38,1	43,6	31,6	22,2	7,6	35,9
	- Secondaire et plus	8,0	13,7	6,9	0,6	1,4	5,5	20,8
- Hommes :	- Nul	36,8	20,2	27,4	29,8	38,9	77,6	11,9
	- Primaire	45,7	48,4	56,3	65,8	56,5	11,3	49,0
	- Secondaire et plus	17,5	31,4	16,3	4,4	4,6	11,1	39,1
Taille moyenne des ménages								
- Total		3,8	4,8	5,4	4,7	5,3	9,5	6,1
- CM masculin		4,1	5,1	5,8	5,0	5,6	9,9	6,4
- CM féminin		3,3	4,4	4,0	3,7	4,2	7,3	4,8
Nombre moyen d'enfants de 6-14 ans scolarisables par ménage								
- Total		1,1	1,4	1,4	1,3	1,4	2,6	1,6
- CM masculin		1,1	1,4	1,5	1,4	1,5	2,7	1,7
- CM féminin		1,0	1,5	1,1	1,2	1,3	1,9	1,3
Nombre moyen d'enfants de 6-14 ans scolarisés par ménage								
- Total		0,8	1,1	0,8	0,7	0,7	0,8	1,2
- CM masculin		0,8	1,0	0,8	0,7	0,8	0,8	1,2
- CM féminin		0,8	1,2	0,5	0,6	0,6	0,9	0,9
Proportion d'enfants confiés parmi les enfants de 6-14 ans (%)								
- Total		20,0	12,4	15,3	19,6	-	16,5	19,7
- CM masculin		13,6	9,8	13,3	16,2	-	15,4	17,8
- CM féminin		32,0	17,6	25,7	29,5	-	24,5	33,9
Rapport de masculinité chez les enfants confiés de 6-14 ans								
- Total		72,0	75,9	94,3	90,8	-	91,1	71,2
- CM masculin		79,3	67,4	96,5	90,3	-	101,7	71,7
- CM féminin		66,6	86,7	88,6	91,7	-	54,5	69,5
Taux de scolarisation des 6-14 ans								
- Total		75,9	76,5	52,3	53,4	50,8	32,1	72,2
- Garçons		77,8	76,9	52,5	53,6	51,4	36,3	72,0
- Filles		73,9	76,2	52,2	53,3	50,2	27,9	72,3
- CM masculin		73,3	74,0	53,3	54,3	51,3	30,2	72,7
- Garçons		75,8	74,7	53,3	54,7	52,0	33,8	72,4
- Filles		70,3	73,4	53,2	53,9	50,7	26,3	73,0
- CM féminin		80,9	81,5	47,7	51,0	48,5	45,7	67,9
- Garçons		82,1	81,2	48,2	50,0	48,7	54,7	69,0
- Filles		79,7	81,7	47,1	51,8	48,4	37,8	66,8
Taux d'urbanisation (PNUD, 1991)								
		33	24	24	12	8	38	50
IDH (PNUD, 1993)								
		0,311	0,369	0,327	0,168	0,186	0,182	0,314

Note : - : données manquantes pour le calcul de cet indicateur.

PRESENTATION ET DISCUSSION DES RESULTATS

Dans le prolongement d'un travail effectué sur le Togo (Pilon, 1995) et compte tenu des difficultés d'exploitation des données de ces enquêtes EDS/DHS ainsi que des contraintes de temps, l'analyse proposée ici porte seulement sur la fréquentation scolaire au moment de l'enquête, mesurée par le taux de scolarisation, calculé par rapport à la tranche d'âge des 6-14 ans. Il conviendra ensuite de poursuivre ce type d'analyse en considérant notamment le niveau scolaire atteint par les enfants ou le nombre total d'années d'étude.

Du comportement des femmes chefs de ménage

Les femmes chefs de ménage scolarisent-elles davantage les enfants que les hommes chefs de ménage ?

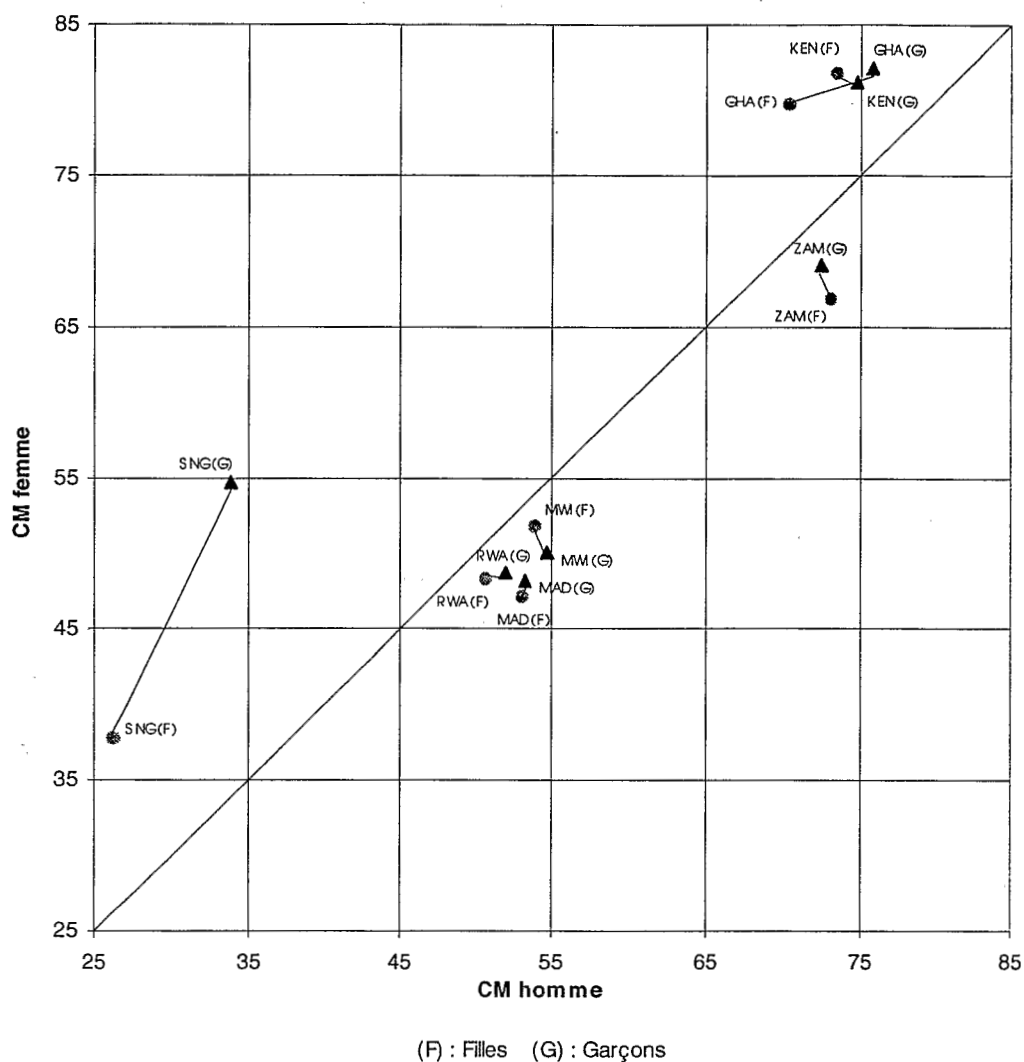
Si les ménages dirigés par une femme sont toujours, et très nettement, de plus petite taille que pour leurs homologues masculins, l'écart relatif au nombre moyen d'enfants scolarisables (âgés de 6-14 ans) apparaît moins marqué (au Kenya, les ménages féminins présentent même un nombre moyen d'enfants scolarisables légèrement plus élevé : 1,5 contre 1,4 ; tableau 1). L'effort de scolarisation, mesuré par le nombre moyen d'enfants scolarisés, apparaît ainsi supérieur dans les ménages dirigés par une femme au Sénégal (0,9 contre 0,8) et au Kenya (1,2 contre 1) ; il est identique au Ghana (0,8).

A l'échelle individuelle, les enfants sont plus scolarisés s'ils appartiennent à un ménage ayant une femme à sa tête dans trois des pays (Sénégal, Ghana et Kenya ; figure 1). Dans les autres, l'avantage aux hommes chefs de ménage demeure très faible.

La prise en compte du sexe des enfants ne modifie pas ce résultat. Il en est de même avec le milieu de résidence, à deux exceptions près : en milieux urbains sénégalais et ghanéen, où l'attitude plus favorable à la scolarisation des femmes chefs de ménage disparaît au profit des hommes, mais de manière peu accentuée (figure 2). Ainsi, sauf au Kenya, le milieu urbain présente des taux de scolarisation plus élevés dans les ménages ayant un homme à leur tête ; mais, l'écart reste toujours faible.

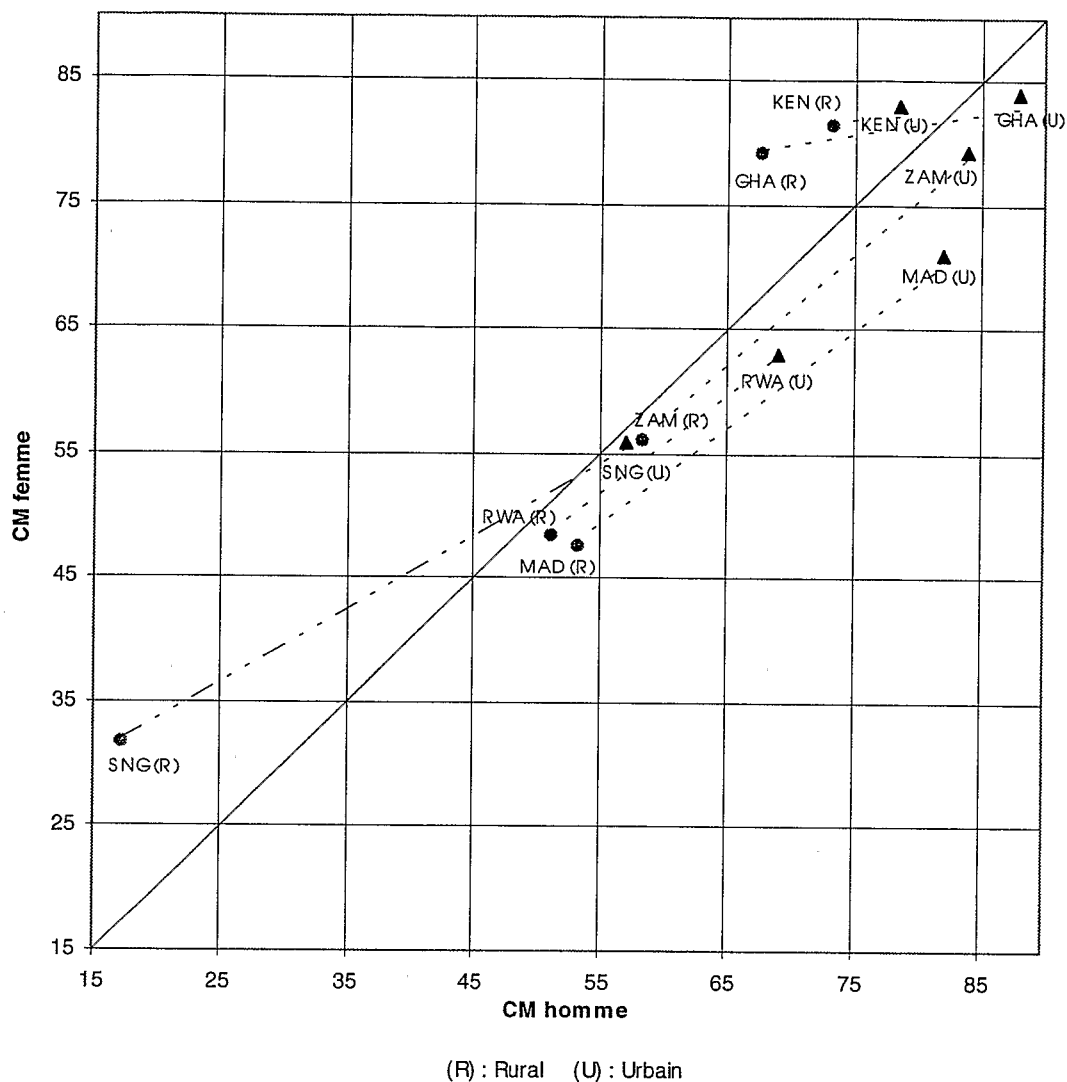
L'effet positif du niveau d'instruction du chef de ménage sur la scolarisation des enfants apparaît très nettement (figure 3), étant évidemment d'autant plus marqué que le niveau global de scolarisation est faible.

Figure 1 : Fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans, selon le sexe du chef de ménage et celui de l'enfant.



L'ensemble de ces résultats tend à montrer un comportement des femmes chefs de ménage plus favorable à la scolarisation, comme cela avait été observé pour le Togo, à partir des données du recensement de 1981. Par une analyse économétrique du niveau d'éducation des enfants en Côte d'Ivoire, effectuée à partir des données de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, P. de Vreyer (1993) parvient à une conclusion similaire.

Figure 2 : Fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans, selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence

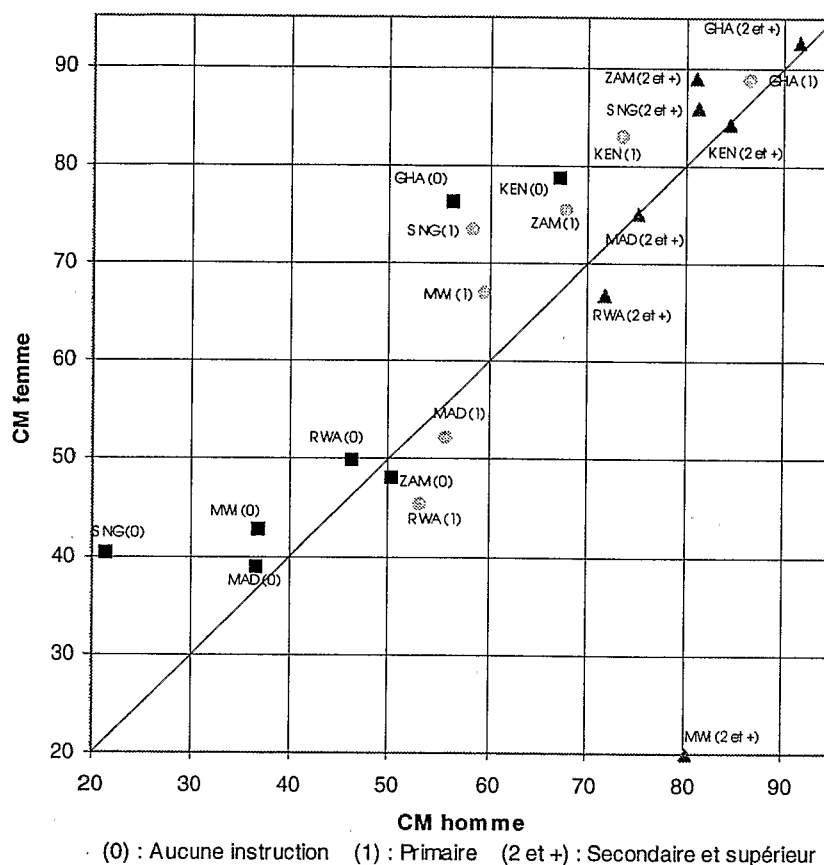


Quand bien même les différences ne sont pas toujours très marquées, ces résultats prennent toute leur dimension si l'on convient, comme plusieurs études le montrent (Lloyd et Brandon, 1991 ; Ono-Osaki, 1991 ; Shaheed, 1990), que les ménages dirigés par une femme présentent généralement une situation économique plus précaire. Les données des sept pays étudiés ici montrent en outre que le niveau d'instruction des femmes chefs de ménage est toujours moins élevé que celui des hommes (tableau 1), alors qu'il s'agit d'un facteur influant positivement sur la scolarisation des enfants (figure 3).

Si les femmes chefs de ménage disposent généralement de plus faibles ressources et sont dans une situation plus fragile que les hommes elles « sont également reconnues comme

garantes d'une meilleure répartition de l'allocation des ressources au sein de la famille » (de Vreyer, 1993 : 52).

Figure 3 : Fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans, selon le sexe du chef de ménage et son niveau d'instruction



Les femmes chefs de ménage favorisent-elles la scolarisation des filles ?

Dans les ménages dirigés par une femme, les filles apparaissent avantagées, mais très légèrement, dans deux pays (le Malawi et le Kenya). Dans les autres, ce sont les garçons qui sont les plus scolarisés, mais de façon très nette seulement au Sénégal.

En revanche, si le ménage est sous la responsabilité d'un homme, les filles sont les plus scolarisées dans un seul pays (la Zambie), et de façon très légère. Les garçons sont avantagés dans cinq pays, mais surtout dans deux d'entre eux (le Sénégal et le Ghana).

En milieu rural, au Kenya et en Zambie, les filles sont plus scolarisées que les garçons seulement si le chef de ménage est une femme. Au Ghana et au Rwanda, les filles sont moins

scolarisées que les garçons quel que soit le sexe du chef de ménage, mais l'écart est plus faible si c'est une femme qui dirige le ménage. Enfin, au Sénégal et à Madagascar, les filles sont plus désavantagées dans les ménages féminins.

En milieu urbain, les filles sont plus scolarisées que les garçons au Kenya et au Rwanda, seulement si une femme est à la tête du ménage. Au Ghana, les filles sont moins scolarisées, mais elles sont moins désavantagées si elles dépendent d'un chef de ménage féminin. En Zambie et au Sénégal enfin, les filles apparaissent davantage scolarisées dans les ménages dirigés par un homme.

Le bilan de ces résultats reste assez mitigé. Il apparaît globalement que l'écart de scolarisation entre les sexes, généralement au profit des garçons, est plus faible si c'est une femme qui dirige le ménage. Néanmoins, les femmes chefs de ménage scolarisent tout de même davantage les garçons que les filles. En terme de niveau d'éducation atteint par les enfants, de Vreyer (1993 : 68-70) montre, pour la Côte d'Ivoire que « *un garçon vivant dans un ménage dirigé par un homme reçoit en moyenne 1,4 année d'éducation en moins que son équivalent vivant dans un ménage dirigé par une femme (mais le coefficient n'est que marginalement significatif). Ces différences tendent à s'estomper dans les ménages urbains, mais sont renforcées dans les ménages ruraux. Dans ces ménages l'avantage semble donc être systématiquement donné aux garçons, y compris dans ceux dont le chef est une femme* ».

Le sexe des enfants n'est pas leur seule caractéristique influant sur leur scolarisation. Les résultats ci-dessus ne tiennent pas compte de leur statut familial au sein du ménage.

Les femmes chef de ménage ont-elles un comportement différent de celui des hommes selon le statut familial des enfants ?

Rappelons tout d'abord la distinction que nous avons opérée entre les enfants : enfants du chef de ménage, autres enfants dont au moins un des parents est présent, autres enfants dont aucun des parents n'est présent. Nous qualifions de « confiés » ceux qui relèvent de cette dernière catégorie³, sur laquelle nous centrerons l'analyse.

³ Le Rwanda est exclu de l'analyse, ne disposant pas de l'information sur la résidence des parents.

Figure 4 : Fréquentation scolaire (%) des enfants de 6-14 ans selon leur statut familial, par pays.

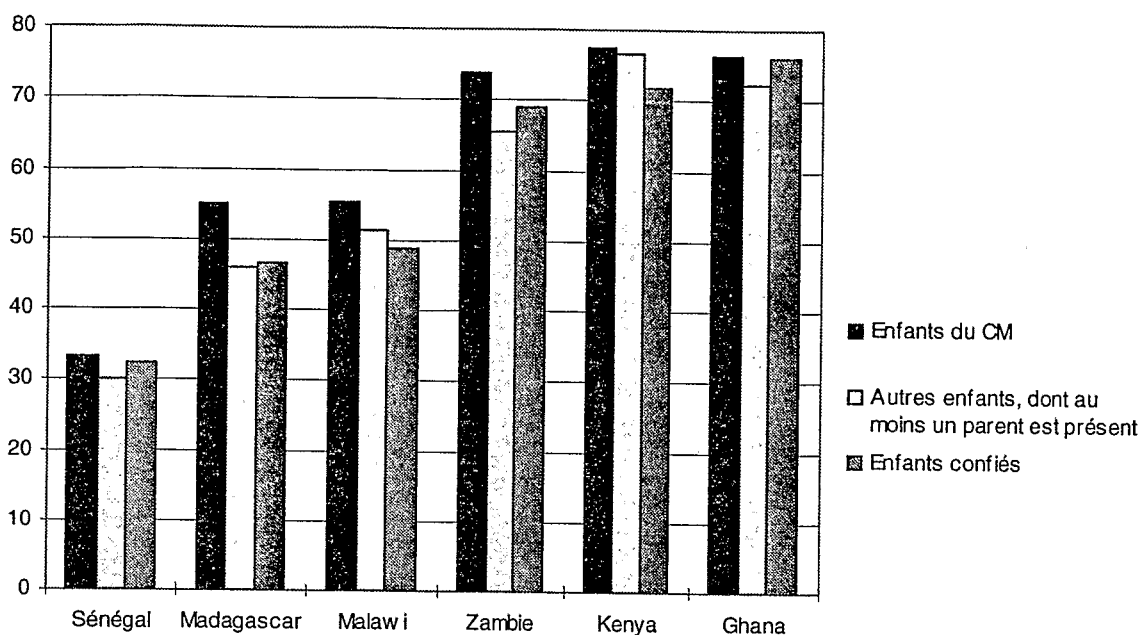
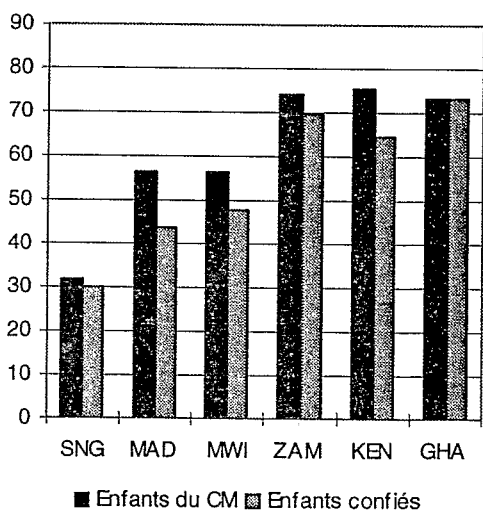
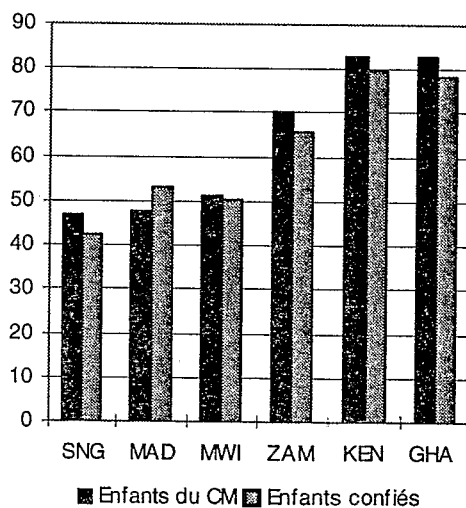


Figure 5 : Fréquentation scolaire (%) des enfants de 6-14 ans des enfants des chefs de ménage et des enfants confiés, selon le sexe du chef de ménage, par pays.

a) Chefs de ménage masculins



b) Chefs de ménage féminins



Globalement, les enfants des chefs de ménage sont les mieux scolarisés (figure 4). Par rapport aux enfants confiés, l'écart est cependant non significatif pour le Sénégal et le Ghana.

La prise en compte du sexe du chef de ménage montre que l'écart entre ces deux catégories d'enfants, lorsqu'il survient, est plus marqué dans les ménages dirigés par un homme (figure 5a et 5b).

Pour les enfants confiés, et dans tous les pays à l'exception de la Zambie, ils sont davantage scolarisés si le chef de ménage est une femme. La différence est marquée au Kenya, à Madagascar, et surtout au Sénégal.

Le sexe des enfants confiés n'introduit guère de changement dans ce constat, les différences de scolarisation entre garçons et filles confiés selon le sexe du chef de ménage demeurent généralement peu accentuées. Outre le cas de la Zambie, seuls les garçons confiés, au Ghana, sont (très) légèrement mieux scolarisés dans les ménages dirigés par un homme. Au Sénégal, une sous-scolarisation des filles apparaît nettement quel que soit le sexe du chef de ménage, mais de manière très marquée dans les ménages dirigés par une femme (avec 60,7% de garçons confiés scolarisés contre 32% pour les filles).

Ces quelques résultats, traduisant plutôt une diversité de situations, et les variables retenues ne permettent pas d'aller plus loin dans l'interprétation du comportement des femmes dans la relation entre scolarisation des enfants et pratique du « confiage ». Il faudrait disposer d'informations supplémentaires, d'autant que les contextes varient sensiblement selon les pays.

De l'effet relatif de ces variables

Les analyses précédentes ont fait émergé l'effet global d'un certain nombre de variables sur la fréquentation scolaire des enfants : le sexe et le statut familial des enfants, le sexe et le niveau d'instruction du chef de ménage, le milieu de résidence (urbain/rural). Mais, les situations ainsi comparées, selon les variables choisies et selon les pays peuvent être d'un poids statistique très variable, induisant alors des effets de structure qui influent sur un résultat global. Adaptée à la nature dichotomique de la variable dépendante « fréquentation

scolaire » (0 pour non scolarisé et 1 pour scolarisé), la méthode de la régression logistique permet de mesurer l'effet relatif de ces variables (de leurs différentes modalités) en contrôlant les autres.

Le tableau 2 présente les résultats avec la prise en compte de toutes les variables citées plus haut. A partir des coefficients de la régression, ils expriment le « risque relatif », pour les enfants, d'être scolarisés pour une modalité donnée par rapport à une autre modalité de la même variable prise comme référence (les filles par rapport aux garçons, etc.)⁴.

Tableau 2 : Risques relatifs de scolarisation pour les enfants de 6-14 ans allant à l'école au moment de l'enquête

Variables	Ghana	Kenya	Madagascar	Malawi	Rwanda	Sénégal	Zambie
<i>Sexe de l'enfant</i>							
- Garçon	-	-	-	-	-	-	-
- Fille	0,9***	ns	ns	ns	ns	0,7***	ns
<i>Statut familial de l'enfant</i>							
- Enfant du CM	-	-	-	-	-	-	-
- Enfant confié	ns	0,9***	0,9***	0,8***	-	ns	0,9*
- Autre	ns	0,9*	ns	ns	-	ns	0,9*
<i>Lieu de résidence</i>							
- Urbain	-	-	-	-	-	-	-
- Rural	0,8***	ns	0,6***	-	0,8***	0,4***	0,7***
<i>Niveau d'instruction du CM</i>							
- Nul	-	-	-	-	-	-	-
- Primaire	1,2***	1,1***	1,2***	1,6***	1,1***	1,5***	1,2***
- Secondaire ou plus	1,3***	1,2***	1,4***	2,1***	1,3***	1,8***	1,3***
<i>Sexe du CM</i>							
- Homme	-	-	-	-	-	-	-
- Femme	1,1***	1,1***	ns	1,2***	ns	1,3***	1,1*
<i>Effectif</i>	5728	10692	6324	6539	8019	7729	8508
Degré de significativité : * 0,05 ; ** 0,01 ; *** 0,001.							

⁴ Quelle que soit la variable, le risque de la modalité de référence vaut : $1/1+\exp(-y)$, y étant la constante. ; pour les autres modalités, le risque est : $1/1 + \exp(-(y+x))$, x étant le coefficient de la modalité. Le risque relatif correspond au rapport du second sur le premier.

Dans l'ensemble, ces résultats confirment les constats faits précédemment (pour chaque variable, l'effet des autres est contrôlé) :

- une sous-scolarisation des filles, qui n'est significative que pour le Ghana et surtout pour le Sénégal (où le risque vaut 0,7) ;
- une scolarisation nettement plus élevée en milieu urbain, sauf au Kenya, où la différence n'est pas significative ;
- une meilleure scolarisation des propres enfants des chefs de ménage, dans quatre pays sur six, mais avec des écarts restants faibles (risques variant de 0,8 à 0,9) ;
- quel que soit le pays, un effet systématiquement positif du niveau d'instruction des chefs de ménage, qui ressort plus nettement au Malawi et au Sénégal : ainsi, la chance d'être scolarisé, toutes choses égales par ailleurs, est 2,1 fois plus élevée dans les ménages dont le chef a un niveau d'instruction au moins égal au secondaire que dans ceux dont le chef n'a pas été scolarisé.

En ce qui concerne le sexe du chef de ménage, alors qu'initialement seuls trois pays (Sénégal, Ghana et Kenya) présentaient une scolarisation plus élevée dans les ménages dirigés par une femme, la régression fait ajouter à ce groupe deux autres pays, le Malawi et la Zambie ; une «inversion» de situation qui provient de l'effet spécifique du niveau d'instruction des femmes chefs de ménage. Pour les deux pays restants (Madagascar et le Rwanda), la meilleure scolarisation au sein des ménages dirigés par un homme n'apparaît pas significative.

De l'influence du niveau d'instruction croisé des parents (enfants de chefs de ménage masculins et mariés)

Considérer le niveau d'instruction croisé des parents (du père et de la mère) constitue une autre manière d'évaluer le rôle des femmes dans la scolarisation des enfants. Un enfant a assurément d'autant plus de chance d'être scolarisé que ses parents sont instruits ; mais, on sait peu de choses de l'effet spécifique du niveau d'instruction de chacun des deux parents, et notamment de celui de la mère : est-il moins important, identique ou plus important que celui du père ? Et, est-il différencié selon le sexe de l'enfant ?

Les données des enquêtes EDS autorisent ce type d'analyse : d'une part on connaît le niveau d'instruction de chaque membre du ménage, donc des parents ; d'autre part, la question sur la résidence du père et de la mère pour chaque enfant âgé de moins de quinze ans, avec indication du numéro d'enregistrement au sein du ménage pour les parents présents, permet de compléter l'information sur le lien de parenté et donc d'associer les caractéristiques des parents à celles de leurs enfants.

En raison des contraintes d'effectifs, nous avons circonscrit notre analyse au sous-échantillon des enfants des chefs de ménage masculins et mariés (la mère étant résidente), laissant de côté les enfants appartenant à des noyaux familiaux secondaires au sein des ménages.

Le niveau d'instruction des parents a été appréhendé à travers les trois modalités suivantes : sans aucun niveau scolaire, primaire, secondaire ou supérieur ; ce qui donne neuf combinaisons pour le niveau d'instruction croisé du père et de la mère :

Père	Mère
Aucun	Aucun
Aucun	Primaire
Aucun	Secondaire
Primaire	Aucun
Primaire	Primaire
Primaire	Secondaire
Secondaire	Aucun
Secondaire	Primaire
Secondaire	Secondaire

La méthode de la régression logistique nous permet de mesurer l'effet spécifique de chacune de ces combinaisons sur la scolarisation des enfants. Il est ici présenté en terme de « risque relatif » d'être scolarisé, en prenant comme situation de référence celle des enfants dont aucun des deux parents n'a été scolarisé (première combinaison). Compte tenu de l'importance du sexe des enfants dans les stratégies familiales en matière d'éducation (phénomène répandu de la sous-scolarisation des filles) et du milieu de résidence comme indicateur indirect de l'offre scolaire, l'analyse a été effectuée séparément pour les garçons et les filles et en distinguant les milieux rural et urbain⁵. Des effectifs trop faibles (inférieurs à 30) pour un certain nombre de modalités, particulièrement celles où la mère présente un niveau d'instruction plus élevé que celui du père et celles où les deux parents ont un niveau élevé, nous ont contraints à opérer des regroupements ; quatre situations ont ainsi été retenues :

Père	Mère	Père/Mère
Aucun	Aucun	O/O
Aucun	Primaire ou Secondaire	O/P,S
Primaire ou Secondaire	Aucun	P,S/O
Primaire ou Secondaire	Primaire ou Secondaire	P,S/P,S

Les résultats synthétisés dans la figure 6(a,b,c) conduisent à plusieurs constats.

Apparaît tout d'abord l'effet du niveau global de scolarisation et de l'offre scolaire dans chacun des pays. L'impact du niveau d'instruction croisé des parents se révèle d'autant plus fort que la scolarisation est faible. Les résultats pour le milieu urbain, où les différences sont beaucoup moins marquées (non significatives pour les pays les plus scolarisés), confirment également ce constat, témoignant indirectement de l'importance de l'offre scolaire.

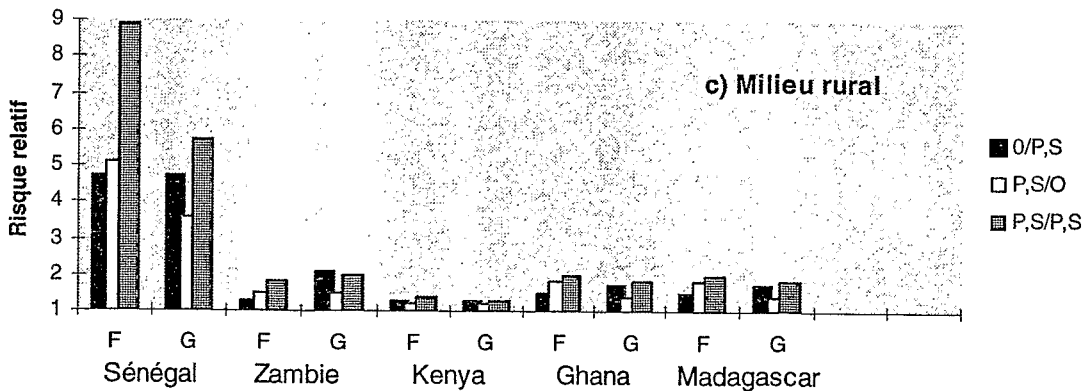
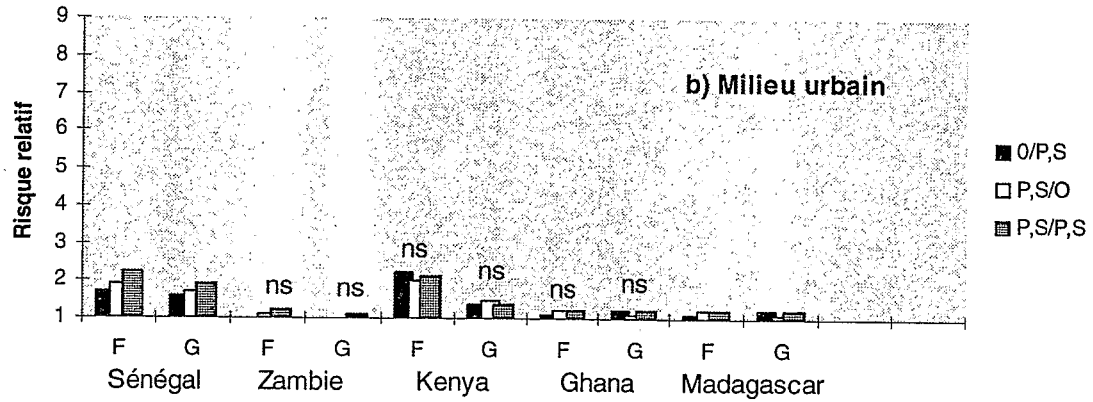
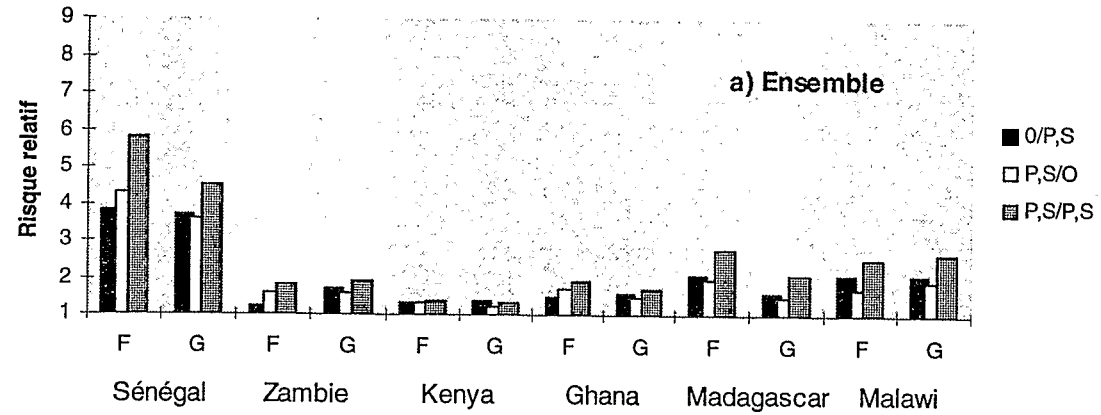
Ces résultats traduisent ensuite le rôle capital joué par le niveau d'instruction des parents dans la scolarisation des enfants, qui apparaît de manière très nette au Sénégal. Dans ce pays, le « risque relatif » (ou plutôt la chance !) d'être scolarisé est 5,8 fois supérieur pour les filles dont les deux parents ont été scolarisés par rapport à ceux dont aucun des parents n'a été scolarisé et ce rapport est de 1 à 8,9 en milieu rural sénégalais.

⁵ Sauf pour le Malawi.

Tableau 3 : Risques relatifs de scolarisation des garçons et filles des chefs de ménage, selon le niveau d'instruction croisé des parents (par rapport à la situation de référence qui est celle des enfants dont aucun des parents n'a été scolarisé (O/O), et pour laquelle le risque vaut 1)

Variables	Ghana		Kenya		Madagascar		Malawi		Sénégal		Zambie	
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G
<i>a) Ensemble</i>												
- O/O	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- O/P,S	1,5***	1,6***	1,3***	1,4***	2,1***	1,6***	2,1***	2,1***	3,8***	3,7***	ns	1,7***
- P,S/O	1,7***	1,5***	1,3***	1,2***	2,0***	1,5***	1,7***	1,9***	4,3***	3,6***	1,6***	1,6***
- P,S/P,S	1,9***	1,7***	1,4***	1,3***	2,8***	2,1***	2,5***	2,7***	5,8***	4,5***	1,8***	1,9***
<i>Effectifs</i>	926	1050	2940	2913	1693	1827	1770	1844	1751	1838	2499	2437
<i>b) Urbain</i>												
- O/O	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- O/P,S	ns	ns	ns	ns	1,1**	1,2*	-	-	1,7***	1,6***	ns	ns
- P,S/O	ns	ns	2,0**	1,5**	1,2***	1,1**	-	-	1,9***	1,7***	ns	ns
- P,S/P,S	1,2**	1,2**	2,1**	ns	1,2***	1,2***	-	-	2,2***	1,9***	1,2*	ns
<i>Effectifs</i>	284	342	236	217	495	502	-	-	558	586	1200	1144
<i>c) Rural</i>												
- O/O	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- O/P,S	1,5**	1,7***	1,3**	1,3***	1,5***	1,7**	-	-	4,7***	4,7***	1,3*	2,1***
- P,S/O	1,8***	1,4***	1,2***	1,2***	1,8***	1,4**	-	-	5,1***	3,6***	1,5***	1,5***
- P,S/P,S	2,0***	1,8***	1,4***	1,3***	1,2***	1,8***	-	-	8,9***	5,7***	1,8***	2,0***
<i>Effectifs</i>	642	708	2704	2696	1198	1325	-	-	1193	1252	1299	1293
Degré de significativité : ns : non significatif ; * : 0,05 ; ** : 0,01 ; *** : 0,001. Abréviations du niveau d'instruction Père/Mère : - O/O : Aucun/Aucun ; - O/P,S : Aucun/Primaire ou secondaire ; - P,S/O : Primaire ou secondaire/Aucun ; - P,S/P,S : Primaire ou secondaire/Primaire ou secondaire.												

Figure 6 : Risques relatifs de scolarisation des garçons et filles des chefs de ménage, selon le niveau d'instruction croisé des parents (par rapport à la situation de référence qui est celle des enfants dont aucun des parents n'a été scolarisé (O/O), et pour laquelle le risque vaut 1)



La configuration « père non instruit/mère ayant été scolarisée » procure dans la plupart des cas des chances de scolarisation significativement un peu plus élevées que la situation inverse « père ayant été scolarisé/mère non instruite ». Cela se vérifie dans tous les pays pour les garçons, et pour les filles dans trois des six pays (au Kenya, à Madagascar et au Malawi ; le résultat est identique au Ghana).

Le milieu rural offre des écarts plus marqués. L'effet plus important de l'instruction des mères par rapport à celle des pères apparaît encore plus nettement pour les garçons, surtout au Sénégal (4,7 contre 3,6). Pour les filles, à l'exception du Kenya, c'est l'instruction du père qui semble davantage influencer.

Ces résultats viennent confirmer ceux d'autres études (de Vreyer, 1993 ; Ainsworth, 1990). Le niveau d'instruction des parents, et particulièrement des mères, constitue un facteur important de la scolarisation des enfants, dont les filles bénéficient. Mais, il apparaît aussi que les mères semblent davantage « investir » dans l'éducation des garçons. Comme le notent C. Lloyd et A. Gage-Brandon (1994 : 306) dans une étude sur le Ghana, « *Mothers favour the education of sons over daughters because of their greater dependence on children in their old age, and their expectation of greater monetary returns from investment in sons* ».

CONCLUSION

Les discours sur le développement mettent volontiers l'accent sur le rôle crucial de l'éducation (de l'investissement en capital humain) et des femmes. Mieux comprendre le comportement (les stratégies) des familles, et particulièrement des femmes, en matière de scolarisation des enfants s'avère d'un intérêt majeur pour l'avenir, notamment en Afrique où « l'école pour tous les enfants » est encore loin d'être atteinte pour nombre de pays.

Alors que l'offre scolaire fait l'objet de nombreuses études, peu d'attention est encore accordée à la demande d'éducation, aux déterminants familiaux de la scolarisation. Les analyses effectuées sur ce thème à partir des « Living Standard Measurement Studies » (LSMS) de la Banque Mondiale mettent en lumière des facteurs de différenciation du niveau d'éducation donné aux enfants, qui traduisent des stratégies très diverses.

Bien que les données de recensement et d'enquêtes démographiques ne fournissent pas la même richesse d'informations, notamment d'ordre économique (sur les revenus, les dépenses, etc.), elles présentent néanmoins des possibilités d'analyse des déterminants de la scolarisation largement ignorées.

L'approche comparative menée ici sur sept pays africains, à partir des données des enquêtes EDS/DHS, prolonge un travail effectué sur le Togo qui révélait une fréquentation scolaire chez les enfants âgés de 6-14 ans plus élevée dans les ménages ayant une femme plutôt qu'un homme à leur tête.

Les résultats obtenus confirment globalement ce constat pour des pays présentant des caractéristiques démographiques et socio-économiques très variables. Ils mettent bien en lumière l'effet très important du niveau d'instruction qui, toutes choses égales par ailleurs, joue d'autant plus fortement que le taux global de scolarisation et l'offre scolaire sont faibles. Le rôle des femmes, qu'elles soient chefs de ménage ou épouses, apparaît au moins aussi important, parfois plus, que celui des hommes pour l'éducation des enfants. A l'instar d'autres études, se confirme également une attitude ambivalente des femmes à l'égard des filles. Elles contribuent certes à davantage les scolariser, mais tout en continuant à privilégier les garçons, qui demeurent pour leur mère la meilleure garantie d'une aide future (d'un « retour d'investissement ») lorsqu'elles seront âgées.

Ces résultats demandent à être approfondis par la prise en compte d'autres variables (lieu de naissance des enfants, pour appréhender la circulation des enfants ; l'état matrimonial et l'activité des chefs de ménage et des autres adultes, etc.) qui n'ont pas été recueillies lors des EDS/DHS. En revanche, avec les données disponibles de ces enquêtes et en écho aux travaux effectués à partir des LSMS, il convient de poursuivre l'analyse, d'une part distinguant selon l'âge des enfants d'autre part, en considérant, non pas la fréquentation scolaire mais le niveau d'instruction atteint par les enfants ou le nombre total d'années de scolarisation. Une autre piste d'analyse consiste à appréhender la scolarisation, non pas au niveau individuel, mais à celui du ménage.

La série des enquêtes EDS/DHS (II et III, et sans doute celles à venir) ainsi que les recensements et autres enquêtes nationales offrent ainsi de nombreuses potentialités d'analyse (y compris comparatives dans le temps et dans l'espace) des déterminants familiaux de la

scolarisation qu'il serait fort dommage de négliger, notamment de la part des services de statistique et de l'éducation (Pilon, 1994). Ces analyses peuvent assurément contribuer à une meilleure connaissance de la demande d'éducation, et ainsi davantage éclairer les décideurs et acteurs des politiques d'éducation.

BIBLIOGRAPHIE

- AINSWORTH (M.), 1990 : *Economic aspects of child fostering in Côte d'Ivoire*, Living Standard Measurement Study, Working Paper n°92, N.Y., World Bank, 43p.
- ISIUGO-ABANIHE Uche (C.), 1985 : Child fosterage in West-Africa, *Population and Development Review*, vol.11, n°1 : 53-73.
- LLOYD, C. B. et BRANDON, A. J., 1991 : Women's role in the maintenance of households; poverty and gender inequality in Ghana; in *Conférence sur "femme, famille et population"*, Ouagadougou 24-29 avril 1991, vol. 1, UEPA, Dakar, pp.109-142.
- LLOYD Cynthia B., GAGE-BRANDON Anastasia J., 1994 : High fertility and children's schooling in Ghana : sex differences in parental contributions and educational outcomes; in *Population Studies*, 48, pp.293-306.
- NATIONS UNIES, 1992 : *Les femmes dans le monde 1970-1990. Des chiffres et des idées*, Statistiques et indicateurs sociaux, série K n°8, New York, 122p.
- ONO-OSAKI K., 1991 : Female headed households in developing countries : by choice or by circumstances ?; in *"Demographic and Health Surveys World Conference"*, August 5-7, 1991, Proceedings, vol.III, Columbia, pp.1603-1621.
- PILON M., 1994 : Collecte démographique et scolarisation; une source de données sous-exploitée. *Les Chroniques du Sud*, n°13, ORSTOM, Paris, pp.167-172.
- PILON M., 1995 : Les déterminants de la scolarisation des enfants de 6-14 ans au Togo en 1981 : apports et limites des données censitaires ; in *Les Cahiers des Sciences Humaines*, 31 (3), ORSTOM, Paris, pp.697-718.
- PNUD, 1991 : *Rapport mondial sur le développement humain*, Économica, Paris, 221p.
- PNUD, 1993 : *Rapport mondial sur le développement humain*, Économica, Paris, 255p.
- PNUD, 1995 : *Rapport mondial sur le développement humain*, Économica, Paris, 251p.
- SHAHEED F., 1990 : *Female headed households*; Expert group meeting on vulnerable women, 42p.
- TICHIT C., 1994 : *La montée des femmes chefs de ménage en Afrique au Sud du Sahara : examen à partir des données publiées sur les ménages*. Mémoire de DEA, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 73p. + annexes.

VIMARD P. et GUILLAUME A., 1991 : Mobilités familiales et spatiales des enfants en Côte d'Ivoire, in "*Migrations, changements sociaux et développement*", Ed. Quesnel et Vimard, ORSTOM, coll. Colloques et Séminaires, Paris, pp.243-260.

VREYER (de) P., 1993 : Une analyse économétrique de la demande d'éducation en Côte d'Ivoire; in *Revue d'économie du développement*, 3, pp.49-79.

UNESCO, 1991 : *Rapport mondial sur l'éducation*, Paris, 149p.